

# Le BAFA et le BAFD

Complément régional au dossier Actuel CIDJ n°3.051 «Le BAFA et le BAFD»

3.051

Actuel  
Basse-Normandie  
Septembre 2015



Si vous recherchez un lieu pour effectuer votre stage pratique dans le cadre de votre formation au BAFA, vous pouvez vous orienter vers :

- les Mairies des communes dans lesquelles vous souhaitez travailler,
- les centres d'animation socioculturelle -> voir notre site internet [www.infojeunesse.fr](http://www.infojeunesse.fr) -> Rubrique Vacances, Loisirs, Projets -> Les structures d'animation socioculturelle.
- les organisateurs de séjours de ski au départ de Basse-Normandie -> voir notre site internet [www.infojeunesse.fr](http://www.infojeunesse.fr) -> Rubrique Vacances, Loisirs et Projets -> Rechercher un séjour de ski (disponible uniquement en automne/hiver).
- les organismes de Basse-Normandie proposant des séjours de vacances et mini-camps en France ou à l'étranger durant l'été -> voir notre site internet [www.infojeunesse.fr](http://www.infojeunesse.fr) -> Rubrique Vacances, Loisirs et Projets -> Rechercher une activité d'été (disponible uniquement au printemps/été).

## Sommaire

|  |   |
|--|---|
| Le BAFA  | 1 |
| Le BAFD  | 2 |
| Les aides financières  | 2 |
| Associations préparant au BAFA et/ou BAFD  | 3 |
| Directions de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale (DRJSCS - DDCS - DDCSPP) | 4 |

## Le BAFA

Le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA), permet d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et adolescents en accueils collectifs de mineurs : séjours de vacances, accueils de loisirs sans hébergement et accueils de scoutisme.

Le BAFA donne des connaissances permettant d'organiser la vie collective des enfants et des adolescents,  
- d'assurer la sécurité physique et morale des mineurs,  
- d'encadrer et d'animer des activités,  
- de mettre en oeuvre un projet pédagogique au sein d'une équipe.

## Inscription

Pour s'inscrire au BAFA, il faut avoir 17 ans minimum, au 1er jour de la 1ère session de formation.

L'inscription au BAFA se fait sur le site internet [www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd](http://www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd)

Sur ce site vous pouvez :

- gérer l'ensemble de vos démarches,
- vous inscrire et suivre en ligne l'ensemble de votre cursus de formation,
- vous inscrire à une qualification complémentaire voile, canoë-kayak, activités de loisirs motocyclistes ou surveillance de baignade.

L'inscription aux sessions de formation s'effectue directement auprès de l'organisme de formation.

Vous pouvez également consulter le site [www.formation-animation.com](http://www.formation-animation.com), annuaire en ligne de formations du secteur de l'animation socio-culturelle.

## Formation

La formation est dispensée par des organismes habilités par le Ministère des droits des femmes, de la ville, de la jeunesse et des sports.

Elle se déroule en 3 étapes, dans l'ordre sui-

vant :

- **une session de formation générale** de 8 jours, en continu ou en discontinu (en 4 parties au plus), sur une période de 3 mois maximum afin d'acquérir les notions de base en animation.

La validation de cette session permet d'être animateur stagiaire et d'effectuer le stage pratique.

- **un stage pratique**, d'une durée de 14 jours (ou +), effectué en séjour de vacances ou en accueil de loisirs, de jeunes ou de scoutisme, permettant de mettre en oeuvre les connaissances acquises.

-> *Il ne peut s'écouler plus de 18 mois entre la session de formation générale et le stage pratique.*

- **une session d'approfondissement ou de qualification** à effectuer après avoir réalisé le stage pratique.

La session d'approfondissement, de 6 jours, sur une période maximum de 2 mois, a pour but de compléter la formation du futur animateur.

La session de qualification, d'une durée d'au moins 8 jours, permet d'acquérir des compétences dans un domaine spécialisé de l'animation (voile, canoë-kayak, activités de loisirs motocyclistes ou surveillance de baignade).

La formation générale et le stage pratique doivent se dérouler en France.

Chaque étape doit être validée pour accéder à la suivante. Le BAFA est délivré à l'issue des trois étapes réussies.

-> **L'ensemble de la formation doit être effectué dans un délai de 30 mois.** (Une prolongation d'un an maximum peut être accordée aux candidats pouvant justifier d'un empêchement pour cas de force majeure).

## Coût

Les tarifs peuvent varier d'un organisme à l'autre, selon le thème, le lieu de la formation

## Le BAFA et le BAFD

et en fonction de la formule choisie : internat, demi-pension, externat. La plupart des stages ont lieu en internat.

**Fourchette de prix indicative : 1000 €**

Les frais de transport jusqu'au lieu de stage sont généralement à la charge du stagiaire.

### Le BAFA

Le **Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur (BAFD)** permet d'assurer la direction d'accueils collectifs de mineurs avec ou sans hébergement, séjours de vacances et accueils de scoutisme.

Le directeur est responsable de l'organisation matérielle et pédagogique. Il recrute l'équipe éducative (animateurs) et technique (cuisiniers, personnel d'entretien). C'est lui qui propose et met en oeuvre le projet pédagogique du séjour.

### Inscription

L'inscription au BAFA se fait sur le site internet [www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd](http://www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd)

L'inscription à la formation s'effectue directement auprès de l'organisme de formation retenu.

Pour s'inscrire au BAFA, il faut :

- avoir 17 ans minimum, au 1er jour de la 1ère session de formation.
- être titulaire du BAFA ou d'un diplôme, titre ou certificat de qualification permettant d'exercer les fonctions d'animation et de direction en accueils collectifs de mineurs (arrêté du 9 février 2007) et justifier, au cours des 2 années précédant l'inscription, de 2 expériences d'animation d'une durée totale d'au moins 28 jours, dont une au moins en accueil collectif de mineurs.

### Les aides financières

Une aide financière est prévue par le ministère chargé de la Jeunesse. Pour plus d'informations sur les modalités d'obtention de la bourse, contacter la direction départementale (coordonnées en p.4)

### CAF (Caisse d'allocations familiales)

Les Caisses d'Allocations Familiales peuvent accorder des aides financières pour la préparation du BAFA et du BAFD.

*Les aides sont versées directement à l'allocataire ou au stagiaire.*

#### Préparation au BAFA

\* Pour la session de formation générale :

- la **CAF du Calvados attribue une bourse** aux jeunes dont la famille est allocataire de la CAF du Calvados.

**Critères d'attribution :**

- les parents doivent être bénéficiaires de prestations familiales pour le jeune au moment du stage,

- le quotient familial mensuel ne doit pas excéder un plafond fixé annuellement (650€ en 2015).

**Montant en 2015 : 115 €**

\* Pour la session d'approfondissement ou de qualification :

- Une bourse, financée par la **Caisse Nationale des Allocations Familiales**, est attribuée par les CAF de chaque département à tout stagiaire domicilié dans le département, allocataire ou non, et quels que soient les montants des ressources familiales.

La demande doit être déposée dans les 3 mois qui suivent la fin du dernier stage.

**Montant en 2015 : 91,47 € (106,71 € si le stage porte sur l'Accueil du Jeune Enfant)**

- Une bourse de la **CAF du Calvados** est accordée sur les mêmes critères que l'aide pour la session de formation générale (voir ci-dessus)

**Montant en 2015 : 215 €**

-> Dans le Calvados les 2 aides sont cumulables.

Les formulaires de demandes d'aide financière sont téléchargeables sur le site [www.caf.fr](http://www.caf.fr)

- les **CAF de la Manche et de l'Orne** attribuent une bourse aux jeunes, sans condition de ressources. Pour plus d'informations, contacter un conseiller CAF.

#### Préparation au BAFD

\* Pour la session de perfectionnement :

- la **CAF du Calvados attribue une bourse** aux jeunes dont la famille est allocataire de la CAF du Calvados.

**Critères d'attribution :**

- être domicilié dans le Calvados,
- être ressortissant du régime général de la Sécurité sociale,
- avoir des ressources inférieures à un quotient familial mensuel déterminé chaque année (1000 € en 2015).

L'aide est versée directement au stagiaire, après la réalisation du premier stage pratique.

**Montant en 2015 : 200 €**

-> Les formulaires de demande d'aide financière sont téléchargeables sur le site de la CAF.

#### Caisse d'Allocations Familiales du Calvados

8 avenue du Six Juin

CS 20001

14023 Caen Cedex 9

02 31 30 90 30 (action sociale, services des aides financières individuelles)

0810 25 14 10 (prix d'un appel local)

[www.calvados.caf.fr](http://www.calvados.caf.fr)

#### Caisse d'Allocations Familiales de la Manche

63 boulevard Amiral Gauchet

50306 Avranches Cedex

0810 25 50 10

[www.manche.caf.fr](http://www.manche.caf.fr)

#### Caisse d'Allocations Familiales de l'Orne

14 rue du 14ème Hussards

61000 Alençon

0810 25 61 10

[www.orne.caf.fr](http://www.orne.caf.fr)

### MSA (Mutualité Sociale Agricole)

#### MSA du Calvados et de la Manche

(MSA Côtes Normandes)

[www.msa-cotesnormandes.fr](http://www.msa-cotesnormandes.fr)

Une aide financière pour la préparation au BAFA est attribuée aux jeunes de moins de 25 ans, dont les familles sont allocataires de la MSA en prestations familiales ou, pour les familles avec un seul enfant, assurées maladie agricole et dont le quotient familial ne dépasse pas 1300 €.

Il est nécessaire de fournir des justificatifs d'inscription et de présence à chaque session de formation (générale, approfondissement et stage pratique).

**Montant en 2015 : 150 €** maximum pour l'ensemble de la formation (session générale et session d'approfondissement).

#### MSA Côtes Normandes

9 place Champ de mars

CS 80205

50005 Saint-Lô Cedex

02 31 25 39 39 (Service prestations)

[contact@cotesnormandes.msa.fr](mailto:contact@cotesnormandes.msa.fr)

#### MSA de l'Orne

[www.msa-mayenne-orne-sarthe.fr](http://www.msa-mayenne-orne-sarthe.fr)

Des aides sont accordées pour le BAFA et le BAFD, aux jeunes âgés de 16 à 25 ans dont la famille est allocataire à titre principal de la MSA Mayenne-Orne-Sarthe, sans condition de ressources, à l'issue de chaque formation, sur présentation de l'attestation de stage.

**Montant en 2015 : 200 €** par session de formation (générale et approfondissement pour le BAFA, générale et perfectionnement pour le BAFD).

#### MSA de l'Orne

30 rue Paul Ligneul

72032 Le Mans Cedex 9

02 43 39 44 72 (Service action sociale)

### Conseil Général du Calvados

**Critères d'attribution :**

- résider de façon permanente dans le Calvados (hors résidences étudiantes),
- être âgé de 17 à 25 ans,
- effectuer son stage dans le Calvados au sein d'un organisme de formation du Calvados agréé par la DDSC,
- avoir achevé sa formation générale pour prétendre à une aide

-> *Formulaires de demande d'aide téléchargeables sur le site internet du Conseil Général,*

[www.calvados.fr](http://www.calvados.fr)

**Montants en 2015 : 100 € (attribué à l'organisme de formation choisi par le stagiaire)**

#### Conseil Général du Calvados

DGA Jeunesse, Culture et Territoire  
Mission Jeunesse  
9 rue Saint Laurent  
BP 20520  
14035 Caen cedex 1  
02 31 57 12 37  
[www.calvados.fr](http://www.calvados.fr)

#### Conseil Général de l'Orne

Le Conseil Général de l'Orne accorde une aide aux jeunes du département de l'Orne qui achèvent une formation au BAFA ou au BAFD.

#### Critères d'attribution :

- être domicilié dans l'Orne,
- être âgé de 17 ans minimum (pour le BAFA), 21 minimum (pour le BAFD),
- avoir terminé la formation générale et le stage pratique,
- ne pas avoir commencé de session d'approfondissement

-> *Formulaires de demandes de bourses téléchargeables sur le site internet du Conseil Général [www.orne.fr](http://www.orne.fr)*

#### Montants en 2015 :

- **100 € pour une session d'approfondissement ou de qualification BAFA**
- **280 € pour une session perfectionnement BAFA**

-> *Adresser par courrier la demande, avant le commencement de ce stage, au :*

#### Conseil Général de l'Orne

Pôle Jeunesse et Culture  
Hôtel du Département  
27 boulevard de Strasbourg  
CS 30528  
61017 Alençon Cedex  
02 33 81 60 00  
[pjc.sport-jeunesse@cg61.fr](mailto:pjc.sport-jeunesse@cg61.fr)  
[www.orne.fr](http://www.orne.fr)

Bureaux situés à la Maison départementale des sports - 61 bis avenue de Basingstoke - Alençon

#### Région Basse-Normandie

Le dispositif Cart'@too de la Région Basse-Normandie permet aux jeunes de 15 à 25 ans de bénéficier de différents avantages ou « @toos ». **L'@too formation BAFA s'élève à 40 €.** Il est à remettre à l'organisme de formation lors de l'inscription.

Les organismes participants sont :

- AFOCAL Délégation régionale Basse-Normandie
- ECLAIREUSES ECLAIREURS DE FRANCE Délégation régionale Normandie
- FAMILLES RURALES Fédération régionale de Basse-Normandie

- LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT de Basse-Normandie
- MOUVEMENT RURAL DE LA JEUNESSE CHRETIENNE NORMANDIE
- UFCV Délégation régionale Basse-Normandie

#### Région Basse-Normandie

Abbaye aux Dames  
Place Reine Mathilde  
CS 50523  
14035 Caen Cedex 1  
02 31 06 95 99  
[cartatoo@crbn.fr](mailto:cartatoo@crbn.fr)  
<https://cartatoo.region-basse-normandie.fr>

#### Autres aides financières

Selon la situation personnelle, scolaire ou professionnelle, celle des parents ou le lieu de résidence, une ou des aides financières peuvent être éventuellement obtenues auprès d'autres organismes : comités d'entreprise, agences de Pôle Emploi, Missions locales, commune de résidence, SRIAS (section régionale interministérielle d'Action Sociale) pour les parents relevant de la fonction publique.

-> *Les contacter directement pour obtenir des informations précises.*

#### Associations préparant au BAFA et/ou au BAFD

La liste des organismes habilités est disponible auprès de la direction départementale (coordonnées en p.4) ou sur le site [www.bafa-bafd.jeunes.gouv.fr](http://www.bafa-bafd.jeunes.gouv.fr)

Calvados

#### Caen

#### Association pour la formation des cadres de l'animation et des loisirs - AFOCAL

Délégation régionale Basse-Normandie  
101 rue d'Auge  
02 31 72 81 17  
[bassenormandie@afocal.fr](mailto:bassenormandie@afocal.fr)  
[www.afocal.fr](http://www.afocal.fr)

BAFA  
formation générale  
perfectionnement

#### Ligue de l'enseignement de Basse-Normandie

Service formation  
16 rue de la girafe  
14078 Caen  
02 31 06 11 00  
[formation@laliguebn.org](mailto:formation@laliguebn.org)  
[www.bafa.bafd.laliguebn.org](http://www.bafa.bafd.laliguebn.org)

BAFA  
formation générale

approfondissement  
BAFD  
formation générale

#### Mouvement rural de la jeunesse chrétienne - MRJC Normandie

1 rue Nicolas Oresme  
BP 6298  
14067 Caen Cedex  
02 31 29 34 96  
[normandie@mrjc.org](mailto:normandie@mrjc.org)  
<http://normandie.mrjc.org>  
BAFA  
formation générale  
approfondissement

#### Union Française des Centres de Vacances - UFCV

Délégation régionale Basse-Normandie  
27 avenue du 6 Juin  
14000 Caen  
02 31 86 66 08  
0810 200 000  
[basse-normandie@ufcv.fr](mailto:basse-normandie@ufcv.fr)  
[www.bafa.ufcv.fr](http://www.bafa.ufcv.fr)  
BAFA  
formation générale  
approfondissement  
BAFD  
formation générale  
perfectionnement

#### Colombelles

#### Eclaireuses Eclaireurs de France - EEDF

Délégation régionale Normandie  
9 rue de l'avenir  
ZAC Lazzaro  
14460 Colombelles  
02 31 78 15 15  
[normandie@eedf.asso.fr](mailto:normandie@eedf.asso.fr)  
<http://normandie.eedes.fr>  
[www.eedf.fr](http://www.eedf.fr)  
BAFA  
formation générale  
approfondissement

#### Hérouville-Saint-Clair

#### Centre d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active - CEMEA Basse-Normandie

5 rue du Docteur Laënnec  
14200 Hérouville-Saint-Clair  
02 31 86 14 11  
[education@cemea-bn.asso.fr](mailto:education@cemea-bn.asso.fr)  
[www.cemea-bn.asso.fr](http://www.cemea-bn.asso.fr)  
BAFA  
formation générale  
approfondissement  
BAFD  
formation générale  
perfectionnement

**Le BAFA et le BAFD****Fédération sportive et culturelle de France - FSCF**

Ligue régionale Normandie  
1018 quartier du grand parc  
Maison des associations - 14200 Hérouville-Saint-Clair  
02 33 71 90 26/06 95 17 50 73  
ad.fscf.normandie@gmail.com  
www.fscf.asso.fr/fscf-lr-normandie

BAFA  
formation générale  
approfondissement

**Union régionale des Francas**

1018 boulevard du Grand Parc  
Maison des associations  
14200 Hérouville-Saint-Clair  
02 31 47 61 61  
francasbn@francasnormandie.fr  
www.francasnormandie.fr

BAFA  
formation générale  
approfondissement

BAFD  
formation générale  
perfectionnement

**Houlgate****Coordination pour promouvoir compétences et volontariat - CPCV Normandie**

4 passage Evangélique  
14150 Houlgate  
02 31 28 70 80  
cpcv@cpcvnormandie.asso.fr  
www.cpcvnormandie.asso.fr

BAFA  
formation générale  
approfondissement

**Louvigny****Familles rurales**

Fédération régionale de Basse-Normandie  
2 bis longue vue des astronomes  
14111 Louvigny  
02 31 77 96 38  
fr.basse-normandie@famillesrurales.org  
www.ma-formation-bafa.fr

BAFA  
formation générale  
approfondissement

BAFD  
formation générale

Manche

**Saint-Lô****Association départementale des Francas - AD Manche**

27 route de Villedieu  
50000 Saint-Lô  
02 33 57 07 53  
francas50@francasnormandie.fr

www.francasnormandie.fr

BAFA  
formation générale  
approfondissement

BAFD  
formation générale  
perfectionnement

Orne

**La Ferté-Macé****Mouvement Rural Jeunesse Chrétienne - MRJC**

6 rue Wilfried Challemeil  
BP 48  
61600 La Ferté-Macé  
02 33 38 43 93  
orne@mrjc.org

BAFA  
formation générale  
approfondissement

### Directions de la Jeunesse, des Sports et de la cohésion sociale (DRJSCS - DDCS - DDCSPP)

Les Directions de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale informent sur les formations au BAFA et au BAFD, ainsi que sur la réglementation de la profession, l'accueil et l'encadrement des jeunes dans le cadre d'Accueil Collectifs de Mineurs (ACM). Elles délivrent les diplômes du BAFA et du Bafd.

**Direction régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale Basse-Normandie - DRJSCS**

Pôle Politiques Sociales  
Espace Claude Monet  
2 place Jean Nouzille  
CS 55427  
14054 Caen Cedex 4  
02 31 52 73 00  
drjscs14@drjscs.gouv.fr  
www.basse-normandie.drjscs.gouv.fr

**Direction départementale de la cohésion sociale du Calvados - DDCS**

Pôle Jeunesse et sports, vie associative  
2 place Jean Nouzille  
Espace Claude Monet  
14053 Caen Cedex 04  
02 31 52 74 02  
ddcs@calvados.gouv.fr  
www.calvados.gouv.fr

**Direction Départementale de la Cohésion Sociale - DDCS Manche**

Service Jeunesse, Sports et vie associative  
1 bis rue de la Libération  
BP 20524  
50004 Saint-Lô Cedex

02 50 71 50 00  
ddcs@manche.gouv.fr  
www.manche.gouv.fr

**Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations - DDCSPP Orne**

Pôle Cohésion sociale  
Place Général Bonet  
Cité administrative  
CS 50003  
61013 Alençon Cedex  
02 33 32 50 50  
ddcspp@orne.gouv.fr  
www.orne.gouv.fr